
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française. -
Prolongation**

A.Gt 25-01-2022

M.B. 04-04-2022

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2022, à l'article 1^{er}, littera a) de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 mars 1998 fixant la composition de la Chambre de recours des Services du Gouvernement de la Communauté française, la mention «Monsieur Marc ROTHSCILD, fonctionnaire général honoraire» est maintenue à durée indéterminée à partir du 1^{er} janvier 2022.